

**Crédit Agricole de Chateaurantin**

En 1885, la première société de crédit mutuel agricole a été créée par un groupe d’agriculteurs à Salins dans le Jura. Aujourd’hui, le Crédit Agricole est le premier réseau bancaire de France notamment en ce qui concerne l’épargne, le crédit bancaire et le financement des entreprises.

L’agence de Chateaurantin est située à la sortie de la ville de Chateaurantin dans le département du Jura. Son emplacement constitue un point fort car elle se trouve sur un axe à fort taux de circulation urbaine. Avec un effectif de 8 personnes, l’agence gère 4 300 clients dont 300 clients professionnels.

**Dossier 3 : Gestion de projets**

**(ANNEXES 9 à 13)**

Dans le cadre de vos missions, vous êtes amené(e) à étudier des dossiers pour le compte de Madame Daubagne concernant à la fois la gestion de projets individuels et la gestion de projets de l’agence.

Dans le cadre de la modernisation des agences, l’agence de Chateaurantin s’est dotée d’un distributeur automatique de billets (DAB) depuis le 1er janvier 2010.

***Remarque****:*

* *L’étude sera menée exclusivement sur l’utilisation du DAB par les particuliers.*

3.4 Démontrez la rentabilité de la mise en place du DAB sur la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2012.

**ANNEXE 12 : Elément chiffrés concernant l’investissement**

Remarque :  
L’étude fait abstraction de la TVA.

**Investissement total  pour la mise en place du DAB : 60 000 €**

|  |  |
| --- | --- |
| **Détails de l’investissement (en euros)** | |
| Travaux de sécurisation du local (renforcement de la résistance des murs, du plafond et de la porte) conforme au décret de 2001 : Transport de fonds   avec porte d'accès hors zone du public | 30 000 |
| Achat du D.A.B. | 18 000 |
| Coffre de transfert | 4 000 |
| Système de maculation (marquage des billets en cas d’effraction) | 3 000 |
| Système d'alarmes et de vidéo | 5 000 |

L’investissement est amorti de manière linéaire (dotation aux amortissements) sur trois années.   
L’investissement aura une valeur résiduelle nulle à la fin de la période d’amortissement c'est-à-dire au 31/12/2012.

**Coût mensuel de fonctionnement : 1 160 €**

|  |  |
| --- | --- |
| **Détails des charges (en euros)** | |
| Location liaison informatique et téléphonique | 130 |
| Contrat maintenance du D.A.B | 150 |
| Système de maculation | 30 |
| Alarmes | 50 |
| Approvisionnement de fonds | 300 |
| Chargement du D.A.B. par semaine | 350 |
| Abonnement télésurveillance, interventions | 150 |

*Source : Crédit Agricole*

**ANNEXE 13 : Eléments concernant la mise en place du DAB**

Le DAB permet aux clients de faire des retraits mais aussi toutes les opérations de transactions financières sur leurs comptes (interrogations et mouvements).

L’agence de Chateaurantin gère au total 4 300 clients dont 300 clients professionnels. L’étude ne porte que sur les comptes particuliers.

Chaque client de l’agence effectue en moyenne 50 retraits par an dans un DAB. Avant la mise en place du DAB de l’agence de Chateaurantin, 40% des retraits des clients se faisaient hors réseau Crédit Agricole.

La mise en place du DAB à l’agence de Chateaurantin doit ramener ce taux à 25%.

* **Produits générés par la mise en place du DAB :**

Les retraits effectués dans le DAB de l’agence par des personnes non clientes constituent une recette de 0,72 € par retrait pour l’agence de Chateaurantin.

Ces retraits sont estimés à 10 000 la première année avec une progression prévue de 10% l’an pour les deux années suivantes.

* **Gain de productivité réalisé par la mise en place du DAB :**

Le DAB placé à l’entrée de l’agence devrait permettre à l’équipe de collaborateurs de consacrer moins de temps à des tâches de nature administrative au profit des tâches commerciales (comme par exemple le placement des Livrets A).

Les 3 chargés de clientèle particuliers, les 2 conseillers commerciaux et l’assistante commerciale vont pouvoir grâce à la mise en place du DAB se consacrer davantage aux tâches de relation avec la clientèle. Le gain de productivité ainsi généré est évalué à 7% du « coût employeur » de l’équipe concernée.

La rémunération brute annuelle moyenne d’un collaborateur en relation avec la clientèle de particuliers est de 22 800 €, ce qui représente un coût employeur de 36 500 € par collaborateur.

* **Charges générées par la mise en place du DAB :**

Avant cette installation un distributeur automatique de billets de l’agence BNP Paribas était le seul disponible à une centaine de mètres de l’agence.

Pour les clients du Crédit Agricole, le DAB Crédit Agricole le plus proche était à 500 m dans un autre quartier.

Le retrait par un client de l’agence dans un DAB du Crédit Agricole a un coût de 0 €.

Un retrait dans un DAB d’un autre groupe bancaire par un client de l’agence entraîne une charge pour l’agence de Chateaurantin de 0,72 € par retrait.

*Source : Crédit Agricole*